



**M A I R I E**

**1 place de la mairie**

**70110 VILLARGENT**

**Compte rendu**

**de la réunion du conseil municipal**

**du 6 juillet 2022**

**Étaient présents** : BUCHOT Alain, GAUTHIER Catherine, HUMBERT Sylvie, LEONI Alfred, MENARD Jean-Louis, RACINE Gérard, RICCI Maryline, RICCI Thierry, SOULARD Pierre.

**Étaient absents** : MORAS Loris (excusé)

*Après avoir vérifié le quorum, le maire ouvre la séance à 20 heures.*

**1) Désignation du secrétaire de séance.**

Mme Sylvie Humbert est désignée secrétaire de séance et distribuera le présent compte rendu.

**2) Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mai 2022.**

Le procès-verbal de la séance du 3 mai 2022 est accepté à l'unanimité des présents.

**3) Présentation du rallye Motos**

Monsieur Perrigey président de l'association, invité au conseil municipal, présente son association et le rallye motos qui prendra le départ à Villargent le 17 Septembre 2022.

Chaque année, le moto club Team Spirit organise un rallye à énigmes qui permet aux motards adhérents de l'association, de découvrir les sites de la région.

Ce sont environ 130 motards qui prendront le départ de ce rallye à Villargent le 17 Septembre 2022 avec la constitution des équipes dès 7 heures le matin avec un premier jeu de pistes dans les rues du village.

Les habitants seront sollicités pour participer à l'organisation des postes à énigmes.

L'accueil et la sécurité de la manifestation sera assurée avec la coopération des associations de la commune, un chapiteau sera installé par l'association Mel'vil place de la mairie pour l'accueil des participants.

Un café sera offert par la municipalité avant le départ des motards à 9 heures.

**4) Publication des actes administratifs**

A compter du 1er juillet 2022 et conformément aux Articles L 2131-1-III – L 3131-1 III – L 4141-1 III CGCT : Les actes réglementaires et les décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel devront faire l'objet d'une publication sous forme électronique, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, de nature à garantir leur authenticité et à assurer leur mise à disposition du public de manière permanente et gratuite.

Les actes administratifs de la commune (arrêtés, délibérations, autorisations d'urbanisme...), à l'exception des décisions individuelles, seront publiés sous format électronique sur le site internet de la commune.

- Le site internet « **Villargent.fr** » de la commune permet la consultation de tous les comptes rendus du conseil municipal et des bulletins d'informations de ces dernières années. Il permet également d'accéder en ligne à de très nombreuses démarches administratives.

Il faudra donc s'habituer peu à peu à voir le panneau d'affichage en Mairie se vider de l'affichage papier, cependant nous maintenons à Villargent la diffusion papier du compte rendu du conseil municipal.

Un administré n'ayant pas accès au site internet a la possibilité de venir demander un exemplaire papier des actes publiés.

### 5) *Retour de nos participations aux EPCI*

Le maire présente le compte rendu du dernier conseil communautaire en date du 28 Juin 2022 à Mignavillers.

A l'issue des travaux conduits par La Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT), le montant et les clefs de répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire et le montant de l'enveloppe budgétaire ont été réduits. Le montant global sera de 150 000, 00 euros pour une dotation de 1844,00 euros pour la commune de Villargent.

Le compte rendu de séance est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

### 6) *Organisation du 14 juillet 2022*

Une invitation à l'apéritif républicain sera distribuée dans les boîtes aux lettres avec une publication sur Panneau Pocket.

Concernant les préparatifs logistiques, un chapiteau prêté par Mel'vil sera installé Place de la Mairie le long de la mairie, les barrières de sécurité seront livrées par la Communauté de Communes de Villersexel avec des panneaux rue barrée.

L'installation du chapiteau est prévue le 13 Juillet à 18 heures.

### 7) *Atelier Astronomie.*

Les ateliers « astronomie » organisés par l'Office du tourisme du Pays de VILELRSEXEL, le Lundi 18 juillet, de 15 h à 17 h et le Lundi 01 août, de 15h à 16h30 sont complets.

Animés par Alexandre PIGUET du Domaine de l'étoile, cette animation de découverte de l'astronomie accueillera à Villargent 15 enfants de Villargent et des villages du secteur pour ces deux journées.

### 8) *Délibération aménagement de la bordure du parking de la pétanque.*

Depuis quelques années, la Commune de Villargent mène une politique de sécurisation et de mise en valeur du village par un aménagement floral de ses différentes voie publiques.

Dans cette optique, Monsieur le Maire propose de poursuivre la mise en sécurité de notre commune en créant un aménagement sécuritaire pour le parking du terrain de pétanque et du lotissement situé au carrefour de la rue Principale / la rue du Charmey.

Monsieur le Maire rappelle que cet aménagement permettra aux bus scolaires de déposer les enfants sur un espace sécurisé pour rejoindre l'abri bus sur la rue Principale.

Ce projet discuté en commission fleurissement et en commission municipale travaux pourra compléter l'habillage bois et fleurissement déjà en place sur la rue Principale et donner une homogénéité à l'habillage urbain déjà réalisé sur ce carrefour.

L'entreprise SNHP a été consulté et a présenté un devis pour un montant de 5 476.00 € HT

Le Conseil Municipal a examiné l'analyse de l'offre effectuée par l'entreprise SNHP.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise SNHP. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

La dépense est inscrite au budget.

Aménagement  
devant la mairie

